



Compte-rendu du Conseil Ecole / Collège N°1 – jeudi 15 janvier 2015

- 1- **Présentation et rappel du dispositif** par Mme Charpentier, Inspectrice de l'Education Nationale en Résidence, en mission à l'Ecole Les Grands Lacs:

Des missions pédagogiques : Rupture et Continuité des enseignements :

- Éviter une rupture qui peut s'avérer facteur d'échec pour l'élève entrant au collège
- Remédier aux incohérences dans les apprentissages
- Atténuer le cloisonnement entre les enseignants de l'école et ceux du collège
- Réfléchir à l'harmonisation des pratiques

Une nouvelle organisation :

- De nouveaux cycles de trois ans, dont un cycle partagé entre l'école et le collège

Un fonctionnement :

- une présidence conjointe
- des rencontres régulières, au moins deux fois par an
- une organisation souple grâce aux différentes commissions
- dans le respect des identités des écoles et du collège
- S'appuyer sur l'existant, notamment sur la liaison CM2 – 6ème
- Faire participer toute personne dont les compétences seraient utiles
- Des commissions pour mettre en œuvre les actions
- *Le conseil école-collège peut créer des commissions école-collège chargées de la mise en œuvre d'une ou plusieurs de ces actions. La composition, les objectifs et les modalités de travail de ces commissions sont arrêtés par le conseil école-collège.* (Décret no 2013-683 du 24 juillet 2013)
- Pour travailler des sujets transversaux

- 2- A Kampala, un sujet de réflexion est proposé: **la Compréhension**. Comment apprend-on ? Enseigne-t-on à comprendre?

Un tour de table est proposé aux participants, il en ressort que la compréhension peut être liée :

- Au **vocabulaire** courant, usuel qui diffère d'un vocabulaire spécialisé, technique
- A la **langue** première, langue maternelle, rupture entre la langue parlée à la maison et celle parlée en classe. Pas de continuité entre la langue parlée à l'Ecole et celle essentiellement parlée à la maison. Structure syntaxique réduite parfois en anglais, « parler bébé », monosyllabique, avec les enfants d'âge Maternelle (ex : « Put photo »).
- Au **contexte**.

- Au **niveau** de langage/langue : passage difficile d'un vocabulaire concret à un vocabulaire abstrait.
 - Une terminologie dont le **sens** est différent selon les disciplines (« justifier », « caractériser » par ex. a un autre sens dans un cours de géographie, de français, de math...). Problème de la **polysémie** des mots.
 - A la **représentation**. Les règles du jeu dès qu'elles sont théorisées/schématisées au tableau sont plus difficilement compréhensibles que lorsqu'elles sont directement expérimentées sur le terrain. Difficultés aussi à comprendre les consignes.
 - Au **parcours scolaire** : les enfants n'étant pas passés par la Maternelle ont plus de difficulté à comprendre (pour plusieurs raisons déjà évoquées ci-dessus). Idem pour ceux qui viennent d'un autre système scolaire.
- 3- Un échange a lieu sur l'association/les **rappports entre le mot et l'image**, le signifiant vs le signifié. Ainsi au CP, les élèves qui sont dans une situation de déchiffrer un mot nouveau font-ils des hypothèses de lecture à partir de l'illustration du livre. Au collège, l'illustration n'est pas forcément en rapport avec le texte, elle vient décorer, enluminer mais n'aide pas obligatoirement la compréhension.

Un deuxième échange se fait autour des **contes** (Le Petit Chaperon Rouge, les Trois petits cochons...), d'un **patrimoine culturel commun**... Quel patrimoine culturel ? Français ? Beaucoup de nos élèves ne partagent pas ces références. Quel est alors l'accès au sens premier ? Au sens second ? A d'autres degrés encore de lecture, à des figures de styles... (quiproquos, ironie, hyperboles,...)

Une proposition est faite **d'aller dans les classes** (d'un degré à l'autre et/ou sur le même degré) pour observer comment les élèves comprennent, comment ils ont accès au sens, quels sont les attendus. L'idée est de travailler en sous-commissions en se donnant une grille d'observation (il faudrait un rapporteur par commission)

- 4- Suite à discussion avec Mme Charpentier, voici les **3 commissions** à mettre en place :

Commission 1 : **Image réelle vs Image mentale** (visuelle, sonore...)

Commission 2 : **Quelles références communes ?**

Commission 3 : **Types, formes et niveaux de compréhension.**

Le deuxième Conseil Ecole/Collège à programmer en Mai aura pour objet :

- La restitution des travaux (CR d'observations, commentaires...) des commissions.
- La mise en place d'un programme de travail et d'outils à mettre en place à la rentrée 2015.